



> **Contact** : Pôle prévention des risques professionnels

> **Tel** : 04.56.38.87.04 / prevention@cdg38.fr

> **Date** : Juin 2023

Le point sur... LA COLLECTE DES DECHETS

La collecte des ordures ménagères est une activité qui présente des risques importants : routier, manutention, chute de plain-pied... Ces règles d'or ont pour objectif d'améliorer les conditions de travail en santé et sécurité des conducteurs et ripeurs.

Les 10 règles d'or du conducteur

1. Avant chaque tournée, tu feras la **ronde de sécurité** de ton véhicule,
2. Tu porteras tous les **équipements de protection individuelle** qui seront à ta disposition,
3. Tu effectueras toujours le chargement de la benne en **marche avant**, même dans les impasses,
4. Tu aborderas à **faible allure** les dispositifs ralentisseurs et les différents obstacles et tu adopteras une vitesse de collecte **réduite à 4 km/h** afin que tes collègues assurent leur travail en toute sécurité,
5. Si tu dois rouler à une vitesse supérieure à 20 km/h, tu interdiras à tes collègues de rester sur le marchepied, et tu les inviteras à **te rejoindre dans la cabine**,
6. A l'arrêt, tu utiliseras le **frein de parc**, verrouillage indispensable,
7. Tu descendras de la cabine du véhicule comme tu y es monté, c'est-à-dire **face à la cabine**,
8. Après chaque tournée, et avant de rentrer chez toi, tu n'oublieras pas de **prendre une douche**,
9. Tu respecteras le Code de la Route et les règles de sécurité associées,
10. A la fin de chaque tournée, tu **laveras « à grande eau »** la benne du camion, en n'oubliant pas d'utiliser le dispositif de blocage de la porte arrière.

Les 10 règles d'or du ripeur

1. Avant chaque tournée, tu feras la **ronde de sécurité** du véhicule,
2. Tu porteras tous les **équipements de protection individuelle** qui seront à ta disposition,
3. Tu feras attention à **ton dos** (porter la charge avec la force des bras et des jambes, en gardant le dos droit),
4. Si tu es nouveau, tu te tiendras **du côté arrière droit** du véhicule, afin de ne pas risquer d'être renversé par un véhicule,
5. Tu te tiendras **fermement aux poignées** ou aux barres de maintien,
6. Tu t'interdiras de récupérer **des objets dans la trémie**,
7. Tu descendras de la cabine du véhicule comme tu y es monté, c'est-à-dire **face à la cabine**,
8. Tu feras attention à **la circulation** et aux réactions des usagers,
9. Après chaque tournée et avant de rentrer chez toi, tu n'oublieras pas de **prendre une douche**,
10. Tu te **laveras les mains** avant de manger.



Crédit photos - Pixabay

